



UN RÔLE À PART DANS LE MONDE.

Monaco participe à la **soixante-deuxième session** du **Comité régional** de l'**OMS** pour l'**Euro**
pe du
10

au 13 septembre 2012

, à
Malte

La Principauté de Monaco a pris part à la soixante-deuxième session du Comité régional de l'OMS pour l'Europe qui s'est tenue du 10 au 13 septembre 2012 à Malte.

La délégation monégasque était conduite à cette occasion par Mme Carole LANTERI, Ministre Conseiller, Représentant Permanent Adjoint à la Mission Permanente de Monaco auprès de l'Office des Nations Unies à Genève et composé du Dr. Anne NEGRE, Directeur de l'Action Sanitaire et Sociale et de M. Frédéric PARDO, Secrétaire des Relations Extérieures à la Direction des Affaires Internationales.

Au cours de cette session, les délégations ont notamment débattu du nouveau cadre politique européen de la santé et du bien-être, « Santé 2020 », et la stratégie correspondante. Ce nouveau cadre vise à maximiser les occasions de promouvoir la santé de la population et de réduire les inégalités sanitaires. Il recommande que les pays d'Europe adoptent des approches multisectorielles pour prendre en charge la santé de leurs populations. "Santé 2020" met l'accent sur la nécessité d'améliorer la gouvernance globale pour la santé en mettant clairement l'accent sur les déterminants sociaux de la santé.

Les Etats ont également discuté de la « stratégie et du plan d'action pour vieillir en bonne santé en Europe 2012-2020 », ainsi que questions plus structurelles tenant à la réforme de l'O.M.S.,

son projet de douzième Programme général de travail 2014-2019, son projet de budget programme mondial 2014-2015, ainsi que, d'une manière globale, la cohérence stratégique des activités de l'OMS/Europe Le Comité régional est l'organe décisionnel de l'OMS pour la Région européenne. Il comprend des représentants de chaque État membre de la Région, et se réunit une fois l'an.